

VILLE DE CLAMART



Résidence Tony Regazzoni « Le Fantôme de la discothèque »

Le CACC accueille pour une année complète, de septembre 2021 à juillet 2022, l'artiste Tony Regazzoni pour une résidence, afin de l'accompagner à développer son ambitieux projet « Le fantôme de la discothèque ».

Depuis plusieurs années Tony Regazzoni mène une recherche sur les vestiges des discothèques du Nord de l'Italie, construites entre les années 1970 et 1990. Lors de cette résidence il se concentrera sur la boîte de nuit Ultimo Impero qui posséda pendant plusieurs années le titre honorifique de « plus grande discothèque d'Europe ». Ultimo Impero (dernier empire), un nom qui sonne aujourd'hui comme une prémonition si l'on connaît la destinée tragique qu'a connu le club. Une double prémonition puisqu'en citant l'Antiquité tant dans les formes que dans l'intitulé, l'effondrement n'était-il pas prévisible ?

La première phase de recherche a été soutenue par le CACC dans le cadre du dispositif de résidence à distance Slow Motion durant le printemps 2021. Aujourd'hui nous accompagnons Tony Regazzoni afin de faire aboutir et exister publiquement le projet le « Fantôme de la discothèque ». Cette recherche, lorsque finalisée, aboutira à la réalisation d'un opéra-vidéo, tourné au cœur de l'Ultimo Impero.

Cette résidence annuelle accompagnera l'artiste dans la concrétisation de son projet à travers différents formats : l'accompagnement à la recherche, des rencontres avec les publics via des conférences et ateliers de pratique artistique, la mise à disposition de l'espace du CACC comme studio de répétitions, et la restitution publique des recherches via son exposition personnelle.

« Résidence accompagnée par la commissaire d'exposition Aurélie Faure »

La résidence de Tony Regazzoni au CACC en 2021-2022 est soutenue par la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France. « Action financée par la région Ile-de-France. »



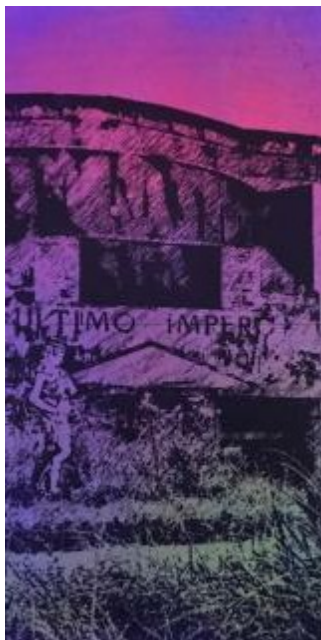
**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des Affaires culturelles
d'Île-de-France



AGENDA



02
OCT

CULTURE , CENTRE D'
ART CONTEMPORAIN
CHANOT

Conférence « Le fantôme de la discothèque » de Tony Regazzoni

🕒 16h

📍 Médiathèque La B
uanderie

⊕ TOUT L'AGENDA



(<https://www.clamart.fr/fr>)



(<https://www.clamart.fr/fr>)

MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG
92140 CLAMART

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h